

Union Nationale des Auditeurs des organismes Agricoles

UNAGRI INFOS 67 Novembre 2012

SOMMAIRE

EDITO	
QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES	3
Le lait et la transformation	
La viande- Le poisson	
Les fruits et légumes	4
Le Vin	
Céréales	5
Divers secteurs	
INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SEC	
ALIMENTAIRE	
Dans le secteur des productions animales	6
Dans le secteur des productions végétales	6
Divers agro-alimentaire	
ETUDES DE FILIERES	10

LE MODELE COOPERATIF EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITE ?.....11

Siège Administratif d'Unagri

16 avenue de Messine 7500 PARIS Téléphone 01.44.77.82.25 Télécopie 01.44.77.86.55 e-mail: cecile.deveze@unagri.fr

EDITO

Madame, Monsieur

C'est la première fois que je m'adresse à vous en tant que Président du Conseil d'Administration d'Unagri.

En effet Michel Tanguy, qui a occupé cette fonction pendant près de 5 ans, a souhaité que le conseil d'administration procède à la nomination de son successeur. En tant que membre du bureau, j'ai eu l'occasion au cours de ces 5 années de travailler aux côtés de Michel et je tenais ici à le remercier pour le travail accompli afin de faire progresser notre association. La refonte des séminaires, la mise en place du site internet et l'évolution d'Unagri Infos notamment... sont autant de projets qui ont été menés à son initiative.

Bien évidemment le chemin ne s'arrête pas là pour Unagri et nous sommes conscients avec les membres du conseil d'administration qu'il faut encore poursuivre nos actions pour permettre à notre association de répondre encore mieux aux attentes de ses membres.

C'est pourquoi nous aurons l'occasion de revenir vers vous prochainement afin de vous présenter la feuille de route que nous souhaiterions retenir pour les années à venir.

D'ici là n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions, recommandations...

Nous sommes à votre disposition.

Bien cordialement

Pour le conseil d'administration Philippe FOURQUET

QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES...

Le lait et la transformation

• Les coopératives estiment le paquet lait insuffisant

Lors d'un séminaire organisé par le Copa-Cogeca le 14 novembre dernier, les participants se sont accordés pour dire que le paquet lait « ne suffirait pas pour relever tous les défis » de la filière laitière européenne. Mansel Raymond, président du groupe de travail « lait et produits laitiers » du Copa-Cogeca, a mis en avant « l'importance des outils de gestion des marchés, tels que l'intervention et le stockage privé, qui restent les instruments les plus efficaces pour aider à faire face aux crises sur le marché européen ». Il a également insisté sur « la nécessité de revoir le prix d'intervention communautaire pour le beurre et le lait écrémé en poudre afin de tenir compte des coûts de production plus élevés auxquels les agriculteurs sont confrontés».

• En difficulté, Candia prévoit de fermer trois usines

Candia, filiale du groupe Sodiaal, a annoncé jeudi 8 novembre en CCE son intention de fermer trois de ses huit usines d'ici à 2014. Sont concernés les sites de Saint-Yorre (Allier), de Villefranche-sur-Saône (Rhône) et du Lude (Sarthe), les deux premiers devant fermer fin 2013 et le dernier mi-2014. Ces sites emploient 313 salariés (sur les 1465 salariés de Candia) et traitent 300 millions de litres de lait par an (soit 20% du lait transformé par Candia). « La collecte du lait auprès des 12 400 producteurs de la coopérative restera inchangée », affirme l'industriel dans un communiqué. Ce lait sera transformé sur ses cinq autres usines. « Aucune usine n'est actuellement saturée », indique un porte-parole de Candia. Ces sites devraient bénéficier sur deux ans de 30 millions d'euros d'investissements s'ajoutant aux 30 millions habituellement engagés dans ces outils industriels, afin de moderniser les installations. Confronté à une baisse de la consommation de lait et à une concurrence accrue, Candia devrait accuser une perte opérationnelle en 2012 de 26 M Eur pour un chiffre d'affaires de 1,2 Md Eur. En restructurant son outil industriel, le laitier espère renouer avec les bénéfices en 2015. La société « s'engage à proposer aux 313 salariés une offre de reclassement au sein des autres sites industriels du groupe ».

• Les administrateurs de la Coopérative de Massais

ont voté à l'unanimité en faveur du rapprochement avec la Laiterie Coopérative du pays de Gâtine (LCPG), intégrée en juin dernier au groupe coopératif Eurial. La coopérative Massais collecte 12 millions de litres de lait dans le nord des Deux Sèvres et le sud du Maine et Loire. Au premier semestre 2012, Eurial a réalisé un chiffre d'affaire de 820 millions d'euros dont 28% en France.

La viande- Le poisson

• Cooperl:

le leader français du porc a annoncé la fermeture prochaine de son site vendéen (« congelé ») de La Verrie. Cette mesure vise à réduire les charges de la Cooperl, confrontée comme l'ensemble de la filière à une baisse de sa rentabilité. Pour un CA de 1,952 milliards d'euros l'an passé, avec 4800 salariés dans la production de 550 000 tonnes de viande de porc, le groupe a généré 8 millions d'euros de résultat net en 2011.

Les fruits et légumes

- Cecab réorganise sa branche de légumes appertisés et prévoit la suppression de 308 postes.
- Agrial acquiert Bakkavor

En 2011, Agrial a déjà racheté Elle&Vire et créé Senagral (pour fournir le lait aux desserts Senoble). Cette fois, c'est Florette, la filiale d'Agrial s'empare des activités France et Espagne de Bakkavor, spécialisée dans les fruits et légumes frais. Florette est déjà leader de la IVème gamme en France (23,4% en valeur fin octobre 2012 selon Nielsen), composée à près de 90% de salades en sachet. L'accord porte sur 4 sites de production répartis en France et un en Espagne. Bakkavor a aussi commencé à s'implanter au rayon traiteur en mars 2012 avec la marque Rose Kitchen. L'autre enjeu de cette acquisition porte sur le réseau de la restauration hors domicile et collective (RHD). Bakkavor, via sa société Crudi, produit 85% de la laitue Iceberg distribuée à la chaîne de restauration Mc Donald's.

Le Vin

- L'union entre Val d'Orbieu et Uccoar consolide les vins du Sud.
- Le groupe languedocien Val d'Orbieu-Uccoar accède au troisième rang national du marché des vins tranquilles (après Grand Chais et Castel). Il est né officiellement cet été, de l'adhésion de 2500 vignerons adhérents de 3 coopératives du Languedoc.
- Le groupe coopératif Les vignobles Foncalieu réorganise son site d'Arzens Cela se traduit par un programme d'investissement de 700 000 euros cofinancé par la région Languedoc Roussillon et le FEADER.

Une cuverie en inox réfrigérée d'une capacité de 3000 hectolitres et une ligne bag-in-box vont être implantés.

• La coopérative de Mareau aux Prés (850000€ de CA) a rejoint la cave coopérative d'Alliance Loire (42 millions d'euros de chiffres d'affaires), premier opérateur des vins d'appellation du Val de Loire.

Céréales

• Axéréal et Arterris s'allient dans le blé dur :

Axéréal (sud de Paris et Centre), et sa filiale Granit négoce, et Arterris (Sud Ouest) ont décidé de se doter d'une société commune de promotion et de commercialisation spécifique pour le négoce du blé dur, Durum SAS. Cette société devra être en mesure de commercialiser près de 1,5 million de tonnes de blé dur, soulignent les deux groupes coopératifs. « La société Durum sera à même de répondre aux clients transformateurs ainsi qu'aux appels d'offre des grands pays importateurs », indique un communiqué de presse. Ce projet s'accompagne d'un volet logistique, avec l'entrée d'Arterris au sein du capital de SMTP, filiale d'Axéréal active dans le secteur de la manutention portuaire des produits du sol et notamment de la filière blé dur

Divers secteurs

Tereos

quatrième producteur mondial de sucre, a racheté la sucrerie de Ludus en Roumanie, qui produit 34 000 t de sucre de betterave par an. « A partir de cette base de développement en Europe Orientale, Tereos pourra accompagner ses clients industriels sur un marché où la consommation de sucre est appelée à croître » dans les prochaines années, explique le groupe coopératif (Béghin Say).

• InVivo investit dans les énergies renouvelables

Le groupe coopératif InVivo entre au capital de Solar Ener Jade, société spécialisée dans l'installation de systèmes de production d'énergies à destination des particuliers et des professionnels (agriculteurs, industriels). Dans un premier temps minoritaire à hauteur de 44%, l'accord prévoit qu'InVivo devienne majoritaire en 2014.

INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE

Dans le secteur des productions animales

➤ Prix du lait : Proposition de résolution au nom de la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 quater du Règlement, sur le rôle des organisations de producteurs dans la négociation du prix du lait

Lire le dossier législatif : http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr11-723.html

Les producteurs de lait de montagne lancent Monlait

L'Association des producteurs de lait de montagne négocie avec les laitiers pour initier sa marque Monlait.

Regroupés en association depuis décembre 2010, les producteurs de lait de montagne ont décidé de valoriser leur production en lançant une marque de produits laitiers baptisée Monlait. L'association (APLM) regroupe 915 producteurs, dont le potentiel de production est estimé à 155 millions de litres. La cotisation est de 15 euros pour 10 000 litres de lait. Des partenariats ont été négociés avec Terra Lacta pour le conditionnement du lait de consommation et avec Sodiaal pour la fabrication de la Tomme de montagne. Lactalis n'a pas encore voulu se positionner. Les producteurs engagés dans cette démarche viennent majoritairement de l'Aveyron, mais également de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Cantal, de la Lozère et de la Creuse. « L'objectif est de valoriser les trois quarts du lait qui ne le sont pas en AOP. Il s'agit d'engager les éleveurs dans leur avenir », insiste Alice Greffeuille, chargée de la communication pour l'APLM. Les premières références devraient arriver dans les rayons début 2013. Pour l'heure, seule la marque de distributeur Carrefour propose un lait de montagne, majoritairement conditionné par Terra Lacta. La démarche « Oui aux petits producteurs » de Sodiaal s'en rapproche mais ne concerne pas exclusivement le lait de montagne.

Dans le secteur des productions végétales

➤ Soufflet cède sa maïserie de Strasbourg à l'Espagnol Dacsa

Le groupe Soufflet annonce avoir cédé sa maïserie de Strasbourg (Costimex) à l'entreprise familiale espagnole Maicerias Espanolas SA, filiale du groupe Dacsa. L'acquisition de Costimex représente la troisième opération du groupe Dacsa en dehors de l'Espagne, et lui permet de conforter son rang de premier groupe maïsier en Europe, souligne un communiqué commun.

➤ La récolte historiquement basse annoncée le mois dernier est confirmée par les dernières prévisions établies au 1er novembre 2012 par le Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture.

La récolte 2012 de vin est estimée à 40,7 millions d'hectolitres, soit une baisse de 20 % par rapport à 2011 et de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale. Il s'agit donc bien de la récolte la plus basse depuis au moins quarante ans.

Toutes les catégories de vins verraient leur production reculer par rapport à 2011 : - 15 % pour les vins d'appellation et - 20 % pour les vins pour eaux-de-vie (incluant le Cognac et l'Armagnac). Le potentiel des vins en IGP reculerait de 19 %. Le niveau des autres vins serait le plus impacté par la baisse (- 45 % comparé à l'année dernière), ce groupe est constitué essentiellement des vins sans IG.

Les régions viticoles les plus affectées par cette petite récolte sont la Champagne (- 37 % par rapport à la moyenne quinquennale), le Val de Loire (- 28 %) et la Bourgogne-Beaujolais (- 26 %).

- ➤ La récolte européenne de poires sera modeste avec un potentiel annoncé de 2.060 Mt, soit 22% de moins que l'an dernier et la plus petite récolte depuis 10 ans (-18%). En France, le potentiel de récolte est amputé de 30%, des prix élevés sont attendus.
 - La crise économique de la zone euro impacte l'huile d'olive

Au cœur de la tourmente financière de la zone euro, l'Espagne, l'Italie et la Grèce connaissent une réduction du prix de leur huile d'olive, le plus bas depuis 10 ans. Le revenu des producteurs de ces pays (qui représentent 70% de la production mondiale) est directement menacé.

Selon Eurostat, les prix européens de l'huile d'olive ont chuté de moitié en 10 ans. Les stocks devraient atteindre en fin de saison un niveau record de 1,1 million de tonnes. Dans le même temps, les consommateurs se sont tournés vers d'autres produits, moins onéreux (huile de tournesol). En Grèce et en Italie, la consommation d'huile d'olive est revenue à son niveau de 1995 et en Espagne à celui de 2002. La demande des Etats-Unis et des pays émergents ne suffira pas à absorber l'excédent du marché mondial. Même constat avec la Chine : même si les exportations ont augmenter fortement (entre 2006-2007 et 2010-2011) les volumes restent relativement faibles.. Le prix payé aux producteurs aurait baissé de 12% en Espagne (1,77€/kg), de 5% en Grèce (1,84€/kg) et de 38% enItalie (2,40€/kg)., au plus bas depuis octobre 2009 dans ces 3 pays.

Pour enrayer la chute des prix, l'Union Européenne devrait attribuer des aides pour le stockage privé de l'huile d'olive vierge et extra-vierge.

Divers agro-alimentaire

 \triangleright Les prix en GMS à +1,2 % sur un an

Les prix dans la grande distribution ont progressé de 1,2 % en septembre sur un an, se repliant de 0,2 % par rapport à août, a annoncé jeudi l'Insee. Ceux des produits alimentaires hors produits frais chutent de 0,2 % (+0,2 % en août). Dans le détail, les prix des viandes reculent de 0,3 % (après +0,4 % en août), ceux des boissons de 0,2 %.

Lactalis acquiert la plus importante laiterie de Slovénie

Lactalis a pris le contrôle de la plus importante laiterie slovène, Ljubljanske Miekarne, en acquérant 50,3 % des parts de la société, a annoncé lundi soir à Ljubljana le courtier en bourse

Ilirika. Le groupe a indiqué que cette acquisition allait « renforcer la position de Lactalis dans cette région et en Europe du Sud-Est », où il est « en position de leader sur le marché des produits laitiers ».

Taxe sur la bière: les petites brasseries pourraient être exemptées

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a proposé mercredi de ne pas appliquer la nouvelle taxation sur la bière pour les « petites brasseries indépendantes » dont la production annuelle est inférieure ou égale à 10 000 hectolitres. « Nous n'avons pas vraiment de motif de nous réjouir », a réagi Pascal Chèvremont, délégué général des Brasseurs de France. D'abord, « ça ne règle pas le problème car les petits brasseurs représentent moins de 2 % de la consommation de bière ». De plus, « l'Union européenne risque de retoquer la mesure » car les petites brasseries seraient alors taxées plus de deux fois moins que les grandes, allant ainsi à l'encontre du droit communautaire, a-t-il prévenu

Fermeture confirmée de l'usine Pilpa à Carcassonne

Les 123 salariés de l'usine Pilpa de Carcassonne, filiale du géant de la crème glacée R&R Ice Cream, recevront cette semaine leur lettre de licenciement et pour certains, des offres de reclassement en Europe, selon la CGT. La fermeture de Pilpa avait été annoncée le 5 juillet, neuf mois après son rachat par R&R. Les salariés envisagent de dénoncer en justice le plan social.

Groupama prédit une hausse des défaillances en 2013

Le taux de défaillances dans l'agroalimentaire a atteint 2,56% en 2011, selon la nouvelle étude de Groupama-Assurance Crédit. « A comparer aux 2,24% de l'ensemble de l'économie, on est en droit de se poser des questions sur la compétitivité du secteur », écrit l'assureurcrédit, un brin provocateur. Les filières les plus touchées ont été la viande, le travail du grain, les produits de la mer, et les fruits et légumes, dont les taux de défaillances dépassent les 2%. La filière laitière atteint un taux de 0,80%, tandis que l'alimentation animale a subi des défaillances à hauteur de 0,46%. A noter que parmi les entreprises citées par Groupama, certaines ont depuis été rachetées ou sont en passe de l'être (Délices du Palais, Doux, Tempé, Stanven...). La filière viande reste toutefois l'une des filières les plus fragilisées par les hausses des matières premières. Cité par Groupama, Philippe Dumas, président de Sicarev, indique que « la marge brute des activités d'abattage et de transformation de viande bovine ne cesse de s'éroder et la situation est plus critique encore dans la filière porc. La fermeture d'abattoirs et d'outils de produits élaborés semble inéluctable ». Et 2013 ne semble pas se profiler sous de meilleurs auspices. Le directeur opérationnel de Groupama Assurance-Crédit pronostique une nouvelle hausse en 2013 « de l'ordre de 3 à 5% dépassant ainsi le triste record de 2009 ».

Les sénateurs taxent huile de palme et aspartame

Les sénateurs ont décidé de taxer l'huile de palme et l'aspartame en adoptant deux amendements déposés par le groupe écologiste lors du débat sur le budget 2013. Les sénateurs écologistes avaient déjà fait adopter un amendement taxant l'huile de palme lors du débat sur le projet de financement de la sécu 2013 (PFLSS), mais cet amendement était tombé,

l'ensemble du texte ayant été rejeté. Comme pour le PLFSS, les sénateurs ont voté une taxe additionnelle de 300 euros par tonne d'huile de palme. En ce qui concerne l'aspartame, une taxe spéciale est fixée à 30 euros par kg en 2013.

L'huile de palme, qui ne constitue pas à proprement parler une huile, mais des graisses, est accusée d'avoir des effets nocifs sur la santé et sur l'environnement, en entraînant notamment une déforestation. La taxe actuelle sur ces produits est de 98,74 euros la tonne d'huile de palme et de 107,8 euros la tonne d'huile de coprah et de palmiste. La France consomme 126.000 tonnes d'huile de palme à usage alimentaire par an, soit 2 kg par habitant et par an. Le rendement de la taxe additionnelle serait donc de l'ordre de 40 millions d'euros. Cela représentera une hausse de 30 centimes pour un pot géant de Nutella de 5 kg, dont le prix tourne actuellement autour des 37 euros.

Le projet d'interdiction générale du bisphénol A (BPA) dans les contenants alimentaires continue son parcours parlementaire.

La date du 1er juillet 2015, votée par les sénateurs le 9 octobre dernier embarrasse les opérateurs. L'interdiction dès 2013 du BPA est maintenue pour les contenants destinés aux enfants de moins de 3 ans. La proposition de loi Bapt prévoit également d'étiqueter les conditionnements alimentaires comportant du BPA, pour les déconseiller aux femmes enceintes, allaitantes et enfants de moins de 3 ans.

ETUDES DE FILIERES

✓ Observatoire de la formation des prix et des marges

Le 13 novembre 2012, Philippe Chalmin a présenté les deux nouveautés du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, rendu public hier par FranceAgriMer. La première est l'observation des marges nettes des différents rayons frais en GMS : 1,9 % dans les produits laitiers, 5,9 % dans la volaille, 5,1 % dans la charcuterie, 0,6 % dans les fruits et légumes... et une marge nette négative de 1,9 % pour la boucherie, du fait de lourds coûts salariaux. La seconde nouveauté mise en avant par le président de l'Observatoire est la composition de « *l'euro alimentaire* ». Ainsi, 100 € dépensés par le consommateur induisent 20,8 € de valeur ajoutée pour les commerces, 17,5 €pour les services, seulement 11,3 € pour l'industrie alimentaire et 7,6 € pour l'agriculture Les importations représentent 26,8 €, dont 13 de produits alimentaires. Sous l'angle socio-économique, ces 100 € consommés couvrent 35,3 € de salaires et 28,3 € d'EBE (excédent brut d'exploitation) dont seulement 5,4 € pour l'agriculture et la pêche.

Le rapport 2012 est disponible ici :

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Pages/default.aspx

✓ Les coopératives en France : un atout pour le redressement économique, un pilier de l'économie sociale et solidaire

Rapport d'information de Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, fait au nom de la commission des affaires économiques n° 707 (2011-2012) - 25 juillet 2012 Le rapport est disponible ici :

http://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-707-notice.html

✓ Le rôle des organisations de producteurs dans la négociation du prix du lait
Rapport d'information de M. Jean BIZET, fait au nom de la commission des affaires
européennes n° 721 (2011-2012) - 27 juillet 2012
http://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-721-notice.html

✓ Rapport sur la contractualisation dans le secteur agricole

http://www.lequotidienlesmarches.fr/index.php?option=com_abckiosque&view=abckiosque&task=download&fic_id=3D3H231I

LE MODELE COOPERATIF EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITE ?

Au cours de cette année 2012, déclarée par l'ONU « Année Internationale des Coopératives », de nombreux événements en France et à l'étranger ont été organisés pour rassembler les acteurs de ce secteur et leur permettre de réfléchir ensemble sur les atouts et défis de ce modèle.

A l'issue de cette année 2012, il nous a semblé important de consacrer dans les prochaines colonnes d'Unagri Infos un certain nombre d'articles sur les principaux enseignements que nous aurons pu tirer du focus particulier qui a été mis sur le modèle coopératif.

Les thèmes qui feront l'objet de ces articles et que nous avons d'ores et déjà identifiés à la lecture des comptes rendus de ces événements et des articles consacrés aux coopératives concernent notamment ;

- Le poids des coopératives dans l'économie. Le modèle coopératif une alternative au système capitaliste ou un modèle complémentaire ?
- L'importance des enjeux relatifs à la gouvernance au sein des coopératives. Comment faire vivre la gouvernance coopérative dans un environnement de plus en plus complexe et international ?
- La nécessité du maintien de la relation avec les adhérents dans des groupes coopératifs. Comment concilier la taille et affectio societatis ?
- Les enjeux de l'Internationalisation Comment courir le monde en conservant ses racines ?
- L'importance grandissante des besoins de financement et les difficultés à y faire face. Le système coopératif est il attractif pour les banques ou d'autres voies de financement existent-elles ?
- ...

Bien sûr cette liste n'est pas limitative. Si vous souhaitez vous exprimer sur d'autres thèmes n'hésitez surtout pas à nous passer vos écrits, suggestions, recommandations...

Je conclurai ces quelques lignes, qui annoncent une partie du contenu de nos prochaines éditions, par la synthèse de la déclaration du Sommet International des coopératives 2012 qui s'est tenu en octobre dernier à Quebec.

Cette synthèse en effet confirme bien la puissance du modèle coopératif et renforce, si besoin était, la conviction que nous avons tous de la pertinence de ce modèle que nous côtoyons au quotidien dans notre exercice professionnel.

Philippe Fourquet Nov 2012

- Les coopératives et les mutuelles sont des entreprises qui occupent une place significative dans l'économie mondiale et elles contribuent au développement durable.
- Le modèle d'entreprise coopératif et mutualiste est diversifié, performant et polyvalent. Il contribue activement à la participation des personnes à l'économie et aide à générer la croissance nécessaire à l'enrichissement collectif.
- Le modèle d'entreprise coopératif et mutualiste sait évoluer et s'adapter aux conditions changeantes de l'environnement et aux besoins des membres. Toutefois, tant la gouvernance que le mode de capitalisation particuliers des coopératives entraînent pour elles des défis.
- L'ensemble des entreprises coopératives et des mutuelles constitue une force sociale, humaine et économique indiscutable à l'échelle mondiale. Des efforts doivent cependant être consentis pour que ces entreprises acquièrent un poids politique plus appréciable. (1)
- (1) Extraits de la déclaration du Sommet International des Coopératives remise à l'ONU lors de la session des 19/20 novembre 2012